



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET

ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR

CHEF DU TERRITOIRE

DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

## AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

### SECTION I. POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1 Nom et adresse

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna

BP 16 - Havelu - 98600 UVEA

Tél : 00 681 72 27 27 - Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

#### I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :

- **L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna**

Service des Finances – Cellule des marchés publics

BP 16 – Havelu - 98600 WALLIS-ET-FUTUNA

Tél : 00 681 72 11 16 - Courriel : [marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

- **soit en accès direct à l'adresse suivante** : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

#### I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

#### I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale y compris leurs subdivisions régionales ou locales

#### I.5 Activité principale

Services généraux des administrations publiques

### SECTION II. OBJET DE LA CONSULTATION

#### II.1 Étendue du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation complète de la piste d'athlétisme de Kafika - Mata'Utu

Numéro de référence : 2022-T-AO-16-00-STJS

**II.2 Type de marché** : Marché public de services

**II.3 Codes CPV Principaux** : 71300000-1 : Services d'ingénierie

**II.4 Lieux d'exécutions** : Kafika - 98600 Île de Wallis

**II.5 Informations sur les lots** : Le contrat comporte un lot unique : l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

**II.6 Critères d'attribution** : Critère Prix : 45 points / Valeur technique : 55 points

**II.7 Variantes** : Les variantes ne sont pas autorisées.

#### II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Le marché sera financé par le FEI 2021.

### SECTION III. PROCEDURE

#### III.1 Type de procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure d'appel d'offres en vertu des dispositions du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outer-mer.

**III.2 Date limite de réception des offres** : **19 AVRIL 2022 A 12H00 (HEURE DE WALLIS)**

#### III.3 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### SECTION IV. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### IV.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna

BP 600 - Mata'Utu - 98600 WALLIS

Tel.: 00 (681) 72.14.85 - Fax.: 00 (681) 72.14.86 - Courriel : [tamatautu@mail.wf](mailto:tamatautu@mail.wf)

**IV.2 Date d'envoi du présent avis** : 18 mars 2022